

N° 2023-179

OBJET :

DETR 2024 - Crèche de La Baume

L'an deux mil vingt-trois, le 3 octobre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Essert-Romand, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 27 septembre 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick et GRENAT Maryse.
MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....23
pour :.....23
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Célia BERNAZ à Jean-Louis VUAGNOUX,
- par Jean-Marc GIROD à Yannick TRABICHET,
- par Manuelle BUET à Fabien TROMBERT.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président fait part aux membres du conseil communautaire du projet de réhabilitation des locaux et de réaménagement de la cour extérieure de la crèche de La Baume pour un montant de 360 000 € HT.

Ce projet étant éligible à la DETR 2024, il propose de déposer un dossier (priorité 3).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **approuve** le projet pour un montant de 360 000 € HT.
- **accepte** le plan de financement suivant :

| | |
|---------------------------------|-----------|
| * DETR 2024 (30%) | 108 000 € |
| * CCHC (autofinancement – 70 %) | 252 000 € |
- **sollicite** Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie pour l'attribution d'une subvention de 108 000 € au titre de la DETR 2024,
- **donne** délégation à Monsieur le Président pour la réalisation de ce projet et la mise en place du financement.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD


